

MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 6 JUILLET 2012
SÉANCE ORDINAIRE

1. **Présences et quorum**

PRÉSENTS:

Conseillers : **M. Marcel Nadeau**
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

12-165 Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié ci-après en ajoutant les points suivants :

3. a) **Demande CPTAQ**
b) **Comité développement Val-Garnier**

Suspension de la présente séance

12-166 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu de suspendre à présente séance à 19h06.

3. **Consultation publique, projets de règlements d'urbanisme**

Consultation publique sur les projets de règlements suivants :

- Règlement numéro 188 modifiant le règlement 166 relatif au plan d'urbanisme

- Règlement numéro 189 modifiant le règlement de zonage 167
- Règlement numéro 190 modifiant le règlement de lotissement 168
- Règlement numéro 191 modifiant divers éléments du règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction 169
- Règlement numéro 192 modifiant divers éléments du règlement de construction 170
- Règlement numéro 194 modifiant divers éléments du règlement sur les dérogations mineures

Suite à l'avis public donné le 4 juin 2012 aux personnes intéressés par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, nous débutons la consultation au sujet des règlements mentionnés précédemment.

Monsieur Gabriel Dumont, inspecteur en urbanisme, fait part aux personnes présentes des principales modifications apportées à ces règlements.

Aucune modification n'est apportée aux projets de règlement adoptés lors de la séance du 1^{er} juin 2012.

Ceci termine la consultation.

À la reprise de la séance suspendue à 19h06, tous les membres du conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

12-167 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 19h30.

3. a) Demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) - Succession Joseph-Richard Bédard

12-168 Considérant que les lots ne sont pas contigus;
 Considérant que la vente des lots n'aura pas d'impact sur les possibilités d'utilisation des lots à des fins agricoles;
 Considérant que les lots auront une superficie suffisante pour pratiquer l'agriculture;
 Considérant que l'aliénation n'aura pas pour effet de déstructurer l'homogénéité de la communauté agricole;
 Considérant que Saint-Charles-Garnier est inscrite au registre des municipalités dévitalisées du MAMROT et que la possibilité d'aliéner facilitera la vente des

propriétés à de nouveaux arrivants;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'appuyer la demande d'autorisation de la succession Joseph-Richard Bédard.

3. b) Comité de développement Val-Garnier

Considérant que monsieur Jean-Maurice Lechasseur, président du comité de développement demande à la municipalité de modifier la pente abrupte entre les jardins communautaires et le parc, et offre une somme de 1000.00\$ à la municipalité pour aider à défrayer ces travaux.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2012

12-169 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2012.

5. Lecture et adoption des COMPTES

12-170 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu que les comptes du mois de JUIN sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **37 475.62\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

6. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de JUIN 2012.

Dépôt de l'état comparatif de janvier à juin 2012.

C.S. des Phares / cession des modules de jeux de l'école Euclide-Fournier

12-171 ATTENDU QUE la commission scolaire des Phares manifeste son intérêt à céder, gratuitement, tous les modules installés dans la cour arrière de l'école, advenant la fermeture de celle-ci;

ATTENDU QUE la municipalité enlèvera les modules et les autres équipements de jeux à ses frais;

ATTENDU la participation financière de la municipalité et l'implication du milieu dans ce projet;

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier fait une demande à la commission scolaire des Phares afin d'acquérir tous les modules de jeux, les balançoires, l'échelle en forme d'araignée ainsi que les glissoires pour les installer dans le futur parc intergénérationnel, de plus ces équipements continueront à amuser nos enfants;

La Fabrique de Saint-Charles-Garnier / demande d'une garde-robe

- 12-172 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise la Fabrique de Saint-Charles-Garnier à utiliser, gratuitement, une garde-robe (*locker*) au sous-sol de la salle municipale.

Demande verbale de Mme Nicole Bédard sur l' utilisation du terrain au dépôt en tranchées

- 12-173 Une demande verbale de madame Nicole Bédard à savoir si le dépôt en tranchées sera utilisé ultérieurement à des fins d'enfouissement de déchets solides.

ATTENDU l'adoption du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles du Conseil des ministres du 25 mai 2005 et entré en vigueur le 19 janvier 2006;

ATTENDU QUE le dépôt en tranchées est fermé définitivement suite à la nouvelle réglementation;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que le terrain servant à l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles ne sera plus exploité à ces fins.

BPR Inc / Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO)

- 12-174 Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Réfection de voirie / Projet RI-03-803

12-175 Attendu que la municipalité juge essentiel d'effectuer les travaux de voirie sur une partie du chemin du rang 8 Est;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à la majorité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient, dans l'estimation préliminaire présentée par la firme BPR inc., les travaux au rang 8 Est :

Estimation	121 640.00\$
Imprévus (5%)	6 082.00
Taxes nettes (9,975%)	12 740.27

Frais incidents (± 8%) 11 237.73
Total : **151 700.00\$**

Pour : 3

Contre : 3

Constatant l'égalité des votes, le maire vote en faveur de la proposition.

DEMANDES DE DON

La Fabrique Saint-Charles-Garnier

12-176 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'autoriser un don de 50\$ à la Fabrique pour un vin d'honneur qui sera servi lors de la rencontre pour le départ de monsieur le curé, François Mélançon.

Société d'horticulture Saint-Charles-Garnier

12-177 Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser un don de 1 155.00\$ à la société d'horticulture afin de collaborer à l'achat de fleurs.

L'Unité Domrémy de Mont-Joli (Moisson Mitis) / Demande d'un local

12-178 **ATTENDU QUE** l'Unité Domrémy de Mont-Joli (Moisson Mitis) est reconnu par l'Agence régionale de santé et des services sociaux du Bas-St-Laurent pour son volet en sécurité alimentaire;

ATTENDU QU'IL désire implanter un groupe de cuisine collective dans notre localité;

ATTENDU QUE l'Unité Domrémy s'engage à fournir les aliments de base et les fournitures nécessaires;

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu que la municipalité d'autoriser un local gratuit à l'organisme et l'utilisera une (1) fois par mois et ce, un (1) jour de semaine.

Chauffeur /candidature

12-179 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la

candidature de monsieur Steeve Michaud de Les Hauteurs comme premier chauffeur sur les véhicules.

Forum régional des élus

12-180 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'autoriser monsieur Rodrigue Ouellet à participer à la première édition du forum régional des élus, région Bas-Saint-Laurent, sous le thème *UNE VAGUE DE SERVICES*. L'activité se tiendra à l'Hôtel Rimouski –Centre de congrès le 14 novembre prochain à 7h45. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

7. MRC DE LA MITIS

M. le maire fait un résumé de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. VOIRIE LOCALE

a) Demande de compensation pour l'entretien de chemins à double vocation

12-181

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

NOM DU OU DES

LONGUEUR À

RESSOURCE

NBR DE CAMIONS

CHEMINS SOLLICITÉS	COMPENSER (KM)	TRANSPORTÉE	CHARGÉS/AN
Route de Saint-Charles-Garnier	3,22	Bois brut	
Chemin du 7 ^e rang Ouest	3,08	Bois brut	
Chemin du Portage	2,19	Bois brut	2 331

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné(s) et ce, sur une longueur totale de 8,49 km.

- 12-182** **b) Ponceaux avec *stearofoam***
Il est proposé par madame Bibiane Gagnon et résolu de faire un essai en introduisant du *stearofoam* à la pose de ponceau pour contraindre le gel et le dégel.
- 12-183** **c) SAAQ / transit**
Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à se rendre à la société de l'assurance automobile du Québec pour un transit au camion Dodge, afin de faire effectuer une vérification des déficiences constatées au dernier rendez-vous, chez centre du camion Denis.
- 12-184** **d) Vérification des déficiences pour le camion Dodge**
Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'autoriser monsieur Steeve Michaud à faire effectuer la vérification des déficiences du camion Dodge chez le centre du camion Denis à Rimouski.
- 12-185** **e) Ponceau chez monsieur Francis Garon (rue Pineault)**
Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu à la majorité d'enlever le ponceau à l'entrée du terrain sur la rue Pineault, conditionnel à ce que monsieur Francis Garon signe un document à l'effet de ne pas diriger l'eau dans l'égout sanitaire à la fonte des neiges. Dans l'éventualité de gros débit d'eau, le conseil négociera une nouvelle entente.
4 pour la proposition
2 contre la proposition

10. Déterminer les travaux du manœuvre

- 12-186** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que le conseil demande à monsieur Raoul Garon, manœuvre d'effectuer les travaux suivants :
- Divers travaux avant l'arrivée du classificateur des fleurons du Québec, en date du 12 juillet prochain.
 - Voirie
 - Enlever les roches dans le talus de la rue Roy
 - Balayer l'asphalte
 - Autres travaux imprévus qui pourraient survenir durant le mois

11. Vente de modules de comptoir (salle municipale)

- 12-187** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de vendre à l'enchère les modules de comptoir de la salle municipale ainsi que quelques chaises (rouges). À faire paraître dans le journal « Le Charlois ».

12. Transferts de fonds

- 12-188** **Attendu qu'il n'y a pas de fonds dans certains postes budgétaires.** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité de procéder à des virements de crédits. En conséquence le conseil autorise les virements suivants :

<u>Postes budgétaires</u>	<u>Origine</u>	<u>Destination</u>
Code	02 33000 521	02 35500 310
Fonction	Enlèv. de la neige	Circulation et stationnement
Activité	Contrat enlève. neige	Frais de déplacement
Montant	66.00\$	66.00\$
Code	02 33000 521	02 35500 649
Fonction	Enlèv. de la neige	Circulation et stationnement
Activité	Contrat enlève. neige	Plaques de rues, signalisation
Montant	555.00\$	555.00\$
Code	02 33000 521	02 70170 610
Fonction	Enlève. neige	Jardins communautaires

Activité	Contrat enlève. Neige	Aliment –boisson-tabac
Montant	98.00\$	98.00\$
Code	02 33000 521	02 62900 310
Fonction	Enlève. neige	Autres- embellissement
Activité	Contrat enlève. Neige	Frais de déplacement
Montant	25.00\$	25.00\$
Code	02 33000 521	02 70150 529
Fonction	Enlève. neige	Parc et terrain de jeux
Activité	Contrat enlève. Neige	Ent. Mobilier urbain PTJ
Montant	134.00\$	134.00\$
Code	02 33000 521	02 70170 622
Fonction	Enlève. neige	Jardins communautaires
Activité	Contrat enlève. Neige	sable-terre
Montant	528.00\$	528.00\$
Code	02 33000 521	02 70150 622
Fonction	Enlève. neige	Parc et terrain de jeux
Activité	Contrat enlève. Neige	sable-terre
Montant	352.00\$	352.00\$

13. Soumissions pour travaux de rénovation sur les bâtiments

Aucun signe d'intérêts des entrepreneurs de la demande précédente. Les travaux sont reportés ultérieurement.

Demande de soumissions / bâtiments

12-189 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu de faire une demande de soumissions, à divers entrepreneurs, pour les travaux suivants :

Bâtiment à l'entreposage du sel

-Installation des portes et des rails.

Cabane à eau (arrière cour du garage)

Construction d'un cabanon, grandeur 12 pi x 14 pi.

Centre communautaire (Loisirs)

-Faire le toit en bardeaux d'asphalte de l'entrée des loisirs.

-Faire une porte au cabanon.

Ces soumissions devront être parvenues au bureau municipal, au plus tard le 3 août 2012.

Garage municipal / porte de garage

12-190 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande une soumission, pour l'achat et l'installation d'une porte de garage.

Grandeur : 12 pi. x 12 pi.

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal, au plus tard le 3 août 2012.

Compagnies suggérées :

Porte de garage Le Clairon

Cloutier portes de garage

14. Vacances annuelles de la DG

12-191 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'autoriser, à la directrice générale, deux (2) semaines de vacances, du 16 au 27 juillet inclusivement. Le bureau municipal sera fermé durant cette période.

15. Sani-manic / nettoyage du réseau d'égouts

12-192 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission de Sani-Manic pour le nettoyage du réseau d'égout.

-Camion vacuum : Min call 3 hrs à 110.00\$ / heure

-Disposition de matière à 38\$ du mc

-Une pesée à 14\$

16. Hydro-Québec / demande de raccordement au réseau électrique

12-193 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à Hydro-Québec, le raccordement de trois lampes du Parc municipal au réseau électrique.

Trois lampes HPS 464W chacune contrôlées par œil magique.

L'installation est non mesurée (à forfait).

17. Analyses d'eau potable

12-194 a) Affiches –eau non potable

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'autoriser l'achat de huit (8) affiches « eau non potable » 6x9 PVC, au coût de 18,95\$ chaque.

b) Motion de remerciement

12-195 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement qu'une motion de remerciement soit adressée à monsieur Steve Lévesque, technicien en eau potable, pour son bon travail.

18. VARIA

1. Location du centre communautaire

12-196 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à la majorité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise la location des locaux pour des activités familiales ou autres, au coût établi de 35\$ du local.

Pour : 4

Contre : 2

2. Club VTT Mitis / facture

12-197 Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier envoie une facture au Club VTT Mitis, pour des travaux d'excavation qui ont été effectués afin de modifier un chemin pour le passage des véhicules tout-terrain.

Bachoe avec opérateur : 3 heures à 80\$/heure.

3. Fabrique / clôture près du parc

12-198 Considérant que la municipalité avec la collaboration de la société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier se préparent à accueillir le classificateur des fleurons du Québec; Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande la permission à la Fabrique d'enlever la clôture ainsi que les brousses près du parc intergénérationnel à proximité de la rue Bélanger.

4. Panneaux / fabrication

12-199 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimentement résolu de faire fabriquer trois (3) panneaux à 25\$ chaque.
Panneau indiquant :
-débarcadère
- max : 15 minutes
-Saint-Charles-Garnier (entre Rédemption et St-Charles)

5. Réparation des dommages /près du pont au rang 7 Ouest

12-200 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à la municipalité de Les Hauteurs de réparer les dommages causés par votre chauffeur, près du pont du rang 7 Ouest, lors de la dernière saison hivernale.

6. Plan de développement

Reporté

7. Service incendie

12-201 Suite aux commentaires de monsieur Noël Lambert, maire de Les Hauteurs exprimés dans le journal de juin 2012;
Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier tient à signifier à la municipalité de St-Gabriel, qu'on ne partage pas les commentaires de monsieur Lambert et on réitère notre confiance à l'administration du service incendie et vous félicitons pour votre bon travail.

8. Plan de communication / visibilité

12-202 Considérant que le dossier de plan de communication, le projet bénéficiera du fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD);
Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimentement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier s'engage dans le projet de Plan de communication, ce qui implique une participation financière de 136.99\$.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

12-203 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau

et résolu de lever la séance à 22h21.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.